

Motion pour le retrait du « pacte » Macron-Ndiaye

Nous, enseignants de l'École ^{Maternelle} ~~Maternelle~~ réunis en conseil des maîtres ce jour, souhaitons exprimer par cette motion notre rejet du « pacte » Macron-Ndiaye et de sa logique.

Le pacte n'est pas une revalorisation salariale. La seule vraie revalorisation de nos salaires est l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous.

En refusant d'augmenter nos salaires à minima à hauteur de l'inflation et en ne nous accordant qu'une aumône de 1,5%, le ministre Ndiaye pense pouvoir imposer son pacte :

- qui divise les collègues entre eux ;
- qui remet en cause notre statut en nous proposant entre autre de faire des heures de soutien au collège ;
- qui tente de nous faire prendre en charge les missions des enseignants spécialisés qu'il supprime à tour de bras.

Nous refusons :

- de travailler plus pour perdre un peu moins, alors que notre charge de travail est déjà conséquente !
- de nous retrouver en concurrence les uns les autres !
- d'aller travailler au collège avec des élèves de 6ème alors que nous sommes professeur des écoles !

Nous opposons au « pacte » nos revendications :

- Retrait du « pacte » Macron-Ndiaye, retrait de la loi Rilhac et des évaluations d'école qui voudraient imposer un management calqué sur les entreprises privées et inapproprié au fonctionnement des écoles ;
- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice pour tous sans contrepartie comme le président Macron l'avait annoncé !
- Des créations massives de postes pour alléger les effectifs, assurer les remplacements, renforcer les RASED et créer les centaines de places nécessaires qui manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

CAUQUIL



PERÉ



FISCHER



ROEMHILD de ROENTHAL



CASSAGNAUD

